



Mostaganem, le 03/04/2022

Office of the Rector



مستغانم في
رئاسة الجامعة

Procès-verbal du Conseil de direction de l'Université tenu le
(27/03/2022)

En l'an deux mille vingt-deux et en date du vingt-sept mars, à quatorze heures, s'est tenue, au niveau de la salle des réunions de la Faculté des Sciences exactes et informatique, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, Professeur Yagoubi Belabbas, un Conseil de direction de l'Université pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- 1) *Evaluation Pédagogique du premier semestre 21/22.*
- 2) *Etat d'avancement des enseignements du second semestre.*
- 3) *Bilan du second trimestre par service (à présenter par les quatre Vice-Recteur et le Secrétaire Général).*
- 4) *Bilan des concours d'accès au doctorat.*
- 5) *Préparation de la rentrée universitaire 2022/2023.*
- 6) *Questions Diverses.*

Etaient présents :

Pr. H. Benouednine : Vice-recteur chargée des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques. (**Absence excusée**)

Pr. N. Benderdouch : Vice-recteur chargée de la Formation supérieure de troisième cycle, l'Habilitation universitaire et la Recherche scientifique, et la Formation supérieure en post-graduation.

Pr. S.M. Ghomari : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.

Pr. D.L. Soualili : Doyenne de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.

Pr. T. Abbassa : Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques.

Pr. H. Bellatrach : Doyen de la Faculté des Langues étrangères.

Pr. D. Benichou : Doyen de la Faculté des Lettres arabes et des Arts.

Pr.A. Adala : Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestion.

Pr. M. Djennad : Doyen de la Faculté des Sciences et de la Technologie.

Pr. A. Abdelsamad : Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.

Pr. M. Ryad : Doyen de la Faculté de médecine.

Dr. H. Yahla : Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.

Dr. R. Boutlija : Doyen de la Faculté des Sciences sociales.

Dr. M. Mime : Directeur de l'Institut d'Education Physique et Sportive.

Dr. M. A. Benamar : Chargé de Missions auprès du Recteur.

Mr. M. Selmi : Le Secrétaire Général de l'Université.

Mr. A. Dilmi : Conservateur de la Bibliothèque Centrale.



Monsieur le recteur de l'université a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil de direction en remerciant, à travers eux, le Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique, Monsieur Amir Abdelsamad, pour avoir mis à la disposition du Conseil la salle de réunions de la Faculté. Le Chef d'établissement a tenu également à présenter ses vœux de rétablissement au Doyen de la Faculté des Sciences économiques, des Sciences de gestion et des Sciences commerciales, Monsieur Adala Adjel, suite à l'intervention chirurgicale qu'il vient de subir comme il a adressé, au nom de toute la communauté universitaire, ses plus sincères condoléances à Monsieur Houari Yahla, Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation, suite au décès de sa chère mère, puisse Dieu lui accorder paix et miséricorde.

Le Chef d'établissement a, ensuite, relaté brièvement l'ordre du jour de la réunion auquel il a proposé, suite aux recommandations de la dernière réunion de la CRUO tenue le 12 mars dernier à Oran et en prévision de la Conférence Nationale qui se tiendra jeudi 31 mars à El-Oued, d'inscrire un autre point relatif la préparation de la rentrée universitaire 2022-2023. Après avoir exposé le programme de la réunion, le Recteur de l'université est passé à la discussion du premier point inscrit à l'ordre du jour.

1- Evaluation Pédagogique du premier semestre 21/22

Monsieur le VRPS a déclaré qu'après 7 semaines d'enseignement en présentiel et 7 semaines en EAD, les activités pédagogiques se sont déroulées dans des conditions normales. Les examens du 1^{er} semestre ont été réalisés du 05 au 17 février 2022, les examens de remplacements ont été



programmés à partir du 20 février au 1^{er} mars 2022, et les examens de rattrapages ont été programmés à partir du 20/03/2022 et suivent un cours normal, a-t-il ajouté.

Les activités du vice-rectorat de la pédagogie se déclinent donc en trois points essentiels :

Le VRPS a présenté, sous forme de tableau, le taux de réussite en licence et en master par faculté établi sur la base de bilans que les Vice-doyens ont fournis. Le tableau se présente comme suit :

Facultés	FST	FSEI	FSNV	FDPS	FSS	FSEGC	FLE	FLA	IEPS
Licence	35%	36%	56%	49%	40%	72%	56%	77%	58%
Master	64%	67%	65%	81%	92%	78%	58,50%	62%	75%

Le VRPS s'est dit étonné de constater que le taux de réussite enregistré en première année Sciences humaines soit en dessous de la barre des 5%. A ce sujet, le Doyen de la FSS a souligné que ce taux a été réalisé à partir des étudiants inscrits et non examinés et que le taux réel est de 15%, un chiffre que le Chef d'établissement juge insuffisant et invite, à cet effet, le Doyen à dresser un rapport détaillé de la situation. Le Recteur saisit l'occasion pour rappeler aux Doyens la nécessité d'établir pour chaque matière et unité d'enseignement un bilan en fin de semestre, d'analyser également les résultats quel que soit le taux d'échec ou de réussite et de les discuter en CPC.

Le VRPS a, par ailleurs, constaté, que toutes les Facultés ont procédé aux délibérations au moyen de Progres à l'exception de la FSEI qui continue à travailler avec le système SIS. A ce sujet, le Recteur recommande au Doyen de la FSEI de se mettre au Progres sans abandonner l'ancien système ; les délibérations se feront donc au moyen des deux systèmes.

2- Etat d'avancement des enseignements du second semestre 21/22

Les enseignements du deuxième semestre ont démarré, selon le VRPS, le 20 février 2022 dans de très bonnes conditions (cours, TD et TP) pour la première vague L1 et L3 des différents parcours. Le 06/03/2022 (cours, TD et TP), pour la deuxième vague L2, M1. Jusqu'au 31/03/2022, chaque vague aura réalisé 2 semaines d'enseignement en présentiel et 2 semaine en distanciel.

Après avoir pris acte de la présentation relative à l'évaluation du premier semestre, Le Chef d'établissement a émis les orientations suivantes :



- ✓ Faire une évaluation une fois les examens de rattrapage achevés.
- ✓ Boucler le premier semestre à la 1^{ère} semaine de la rentrée.
- ✓ Déployer plus d'efforts pour se mettre au pro-logiciel Progres.
- ✓ La nécessité de cadrer et réglementer la procédure post-examen. Et, à ce sujet, le Recteur invite le VRPS à établir une note définissant les étapes à suivre. La procédure suivra donc l'ordre suivant :
- ✓ Un 1^{er} affichage doit se faire sous la responsabilité du Chef de département où l'étudiant prend connaissance de ses notes.
- ✓ La consultation des notes qui doit être programmée au préalable.
- ✓ La réception des justificatifs conformément à la réglementation.
- ✓ L'organisation des examens de remplacement qui doit également réglementée.
- ✓ Un second affichage suivant les examens de remplacement, suivi, à son tour, d'une période de recours.
- ✓ Le report de notes sur Progres et sur le système habituel fait exclusivement par l'enseignant lui-même, conformément à la réglementation en vigueur, afin de diminuer au maximum les sources d'erreurs.
- ✓ Un troisième affichage est fait après que les notes aient été saisies sur Progres, suivi des délibérations finales. Le PV des délibérations doit être affiché ce qui constituera un quatrième affichage.
- ✓ Le Recteur demande à tous les responsables de concevoir un bilan intégré des enseignements et des évaluations où il faut définir des paramètres et qui doit être analysé en CPC.
- ✓ Ces bilans pédagogiques ne doivent pas être réduits à des statistiques relatives à l'avancement des programmes. Ce sont des bilans faits dans chaque matière, unité d'enseignement et semestre.

Le Chef d'établissement a tenu à apporter quelques éclaircissements au sujet du CSU qui devait avoir lieu entre le 20 et le 25 du mois de mars et a rappelé que, durant l'année universitaire, il y a deux CSU et deux CA uniquement et que, par conséquent ce CSU ne pouvait avoir lieu.



3- Bilan d'activités du second trimestre

3-1- Bilan d'activités du Vice-rectorat de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.

Le VRPS a déclaré que les réunions de CPC de la 4^{ème} session ont été tenues dans les délais et que tous les PV ont été mis en ligne.

Après l'analyse des différentes synthèses des PV de CPC, le VRPS a constaté que les enseignements du deuxième semestre de l'année universitaire 2021/2022 ont démarré le 20 février 2022 (cours, TD et TP), pour la première vague L1 et L3 des différents parcours, et le 06/03/2022 (cours, TD et TP), pour la deuxième vague L2 M1 et ce, dans de très bonnes conditions. Ainsi a-t-il assuré que :

- La totalité des examens programmés ont été effectués,
- Les examens de remplacements ont été effectués,
- L'avancement des séances pédagogiques suit une cadence normale,
- les matières des UED et UET sont progressivement mises sur la plateforme Moodle,
- Toujours le même constat, un manque de moyens pédagogiques (Data-shows, tableaux blancs défectueux, tables et chaises défectueuses, portes et fenêtres à réparer, réseaux électriques dans les locaux pédagogiques).

Pour ce qui est de l'état d'avancement des examens de rattrapages, le VRPS a garanti que les rattrapages des étudiants de L1, L3 et M2, dans la majorité des facultés, se déroulent normalement depuis le 20 mars dernier. Les rattrapages des étudiants de L2 et M1 sont quant à eux programmés, les emplois du temps affichés, les pré-délibérations affichées et les étudiants concernés par les rattrapages informés. Ainsi, a-t-il été rapporté par le VRPS que les emplois du temps des examens programmés pour les niveaux L2 et M1 sont mis en ligne et affichés, et que les œuvres universitaires recevront dans, les plus brefs délais, les listes des étudiants endettés concernés par ces examens.

Quant aux contraintes enregistrées par le VRPS, elles se résument comme suit :

- Le manque de moyens informatiques pour les étudiants,
- Le Besoin en équipement pédagogique, au niveau des laboratoires des différents départements.
- Le problème de la réduction du volume horaire (1h de cours et 1h de TD refusés par la majorité des enseignants) surtout pour le cours qui nécessite plus de 2h pour permettre à



l'enseignant de citer les points clés d'un chapitre et à l'étudiant de l'assimiler (FSEI, FST, FSNV)

- Des problèmes ont été signalés concernant la plateforme Moodle.
- Remplacement des examens à distance des matières UED et UET par des examens en présentiel.

3-2- Bilan d'activités du Vice-rectorat des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques

Le plan de l'exposé présenté par Madame la Vice-recteur s'est décliné en quatre volets essentiels, à savoir le volet de la coopération internationale, le volet de la coopération nationale, le volet de la communication et animation et, enfin, le volet des manifestations scientifiques.

- a- **Coopération internationale** : projet de coopération multilatérale avec des projets comme CBHE et PRIMA. **(Consulter la page 4 de la présentation du VRCC jointe à ce PV)**
- b- **Coopération bilatérale** : PROJET DE MOBILITES INTERNATIONALES DE CREDITS, avec 5 nouvelles soumissions ICM- KA1 et 22 Renouvellements des ICM- KA1.
- c- Bilan des conventions en cours de signature après accord de MESRS qui concerne six établissements partenaires. **(Consulter la page 7 de la présentation du VRCC jointe à ce PV)**
- d- Gestion et suivi des projets en cours - Réunions de coordination internationale et locale des différents projets de coopération (> 26 internationales, > 40 équipe UMAB) - Réunion de montage des projets - Rédaction des rapports et livrables des projets - Gestion des procédures d'achats des équipements pour le projet MEHMED, IMPROVE, CUPAGIS, STREAM, SAFIR - Organisation des comités de sélection pour les mobilités estudiantines (projets ICM) - Participation à l'assemblée générale du réseau Téthys (7-8 février 2022) - Organisation du séminaire Inprove du 14-17 mars 2022.
- e- Diplomatie et coopération : Accueil de trois ambassadeurs - Son Excellence l'ambassadeur du Bangladesh Organisation d'une conférence- Son Excellence l'ambassadrice de la Turquie : visite de courtoisie : Projet PRIMA - Son Excellence l'ambassadeur de l'Argentine Organisation d'une conférence internationale.

Madame la Vice-recteur a souligné que le financement des conférences demandées par les ambassades est à leurs charges et après accord du MESRS et des AE.



f- Coopération nationale :

Signature de cinq nouvelles conventions • École Nationale supérieure de Technologie 09/01/2022
• Université de Blida 1 • CDER • Université Oum Elbouaghi • Az hôtel (recrutement saisonnier et permanent) - Formation du CDC- clôture 28 Mars 2022 - Lancement des sessions de formation au niveau des faculté avec l'ANADE - Choix de l'université de Mostaganem pour le lancement du projet avec la direction de l'emploi et l'ANADE d'une expérience de formation BE to BE avec le secteur économique - Préparation du lancement d'une nouvelle session CRE en Avril 2022 - Co-organisation avec GISB d'une conférence Nationale.

- g- Arrêté interministériel n° 18 du 14 /02/2022 Section I1: Maintenance et sécurité des équipements scientifiques Section 1: Ingénierie de Management.
- h- Communication et Animation - Rédaction des appels et traduction - Diffusion sur sites webs, web tv et réseaux sociaux - Emissions Radio, TV et presses écrites sur les activités d'UMAB - Encouragement des clubs scientifiques à participer aux concours nationaux - Préparation de la semaine scientifique de SETIF.
- i- Manifestations Scientifiques (**Consulter la page 14 de la présentation du VRCC jointe à ce PV**)
- j- **Contraintes :**

Coopération Internationale - Manque de personnel qualifié sur les montages et suivi des projets - Charge de travail importante avec un personnel qualifié réduit (ATS et enseignants) - Nombre limité des cotutelles de thèse - Suivi des problèmes de bourses et d'autorisation d'inscription des étudiants étrangers - Stages de courte durée 2019- réunion nécessaire pour pendre des décisions communes Communication et Animation - Toujours problème de trouver un chargée de mission communication qualifié et disponible - Les étudiants d'UMAB et les clubs scientifiques ont été sectionnés pour les finales de plusieurs concours nationaux toutefois, le problème de disponibilité des véhicules les a forcer à renoncer à la participation Manifestations scientifiques - 3000000 DA pour l'hébergement et restauration pour toute l'université - Prix des hôtels à largement augmenter

3-3- Bilan du Vice- rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Monsieur le Vice-recteur a présenté le bilan d'activités trimestriel à travers les points suivants :

a- Travaux de la commission des marchés publics

- Etude et traitement du marché de gardiennage de l'université

- Marché pour acquisition d'un laboratoire P2 mobile équipé pour les dépistages et test type PCR
- Etude du cahier des charges pour l'acquisition des équipements de paillasse, bureautique et informatique et équipement téléphonie internet, visioconférence pour le plateau technique des analyses physico-chimiques au profit de l'université de Mostaganem.
- Etude et traitement du cahier des charges des travaux d'aménagement d'un hall technologique au niveau de la faculté ST.
- Etude et traitement du cahier des charges Entretien et réfection des blocs (Langues, agronomie et administratif) du site III (Ex ITA)
- Etude et traitement du cahier des charges des travaux d'aménagement et entretien des structures administratives et pédagogiques à l'université de Mostaganem.

b- Travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis

Acquisition des équipements scientifiques destinés au renforcement des manipulations des travaux pratiques des filières scientifiques et technologiques à l'Université de Mostaganem (Problème avec la commission d'évaluation).

c- Travaux en cours

- Travaux d'aménagement de la galerie d'arts (Commencement des travaux)
- Reprise des travaux d'entretien et réfection du bloc pédagogique du site III (Ex ITA)
- Finalisation des procédures d'engagements avec le CF Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 180 de la loi de finances pour 2022 pour permettre de continuer l'exécution des dépenses afférentes aux opérations d'investissements publics.

A la fin de sa présentation, Monsieur le VRDPO a invité les responsables des Facultés/Institut à formuler leur besoins en matière de matériel scientifique et pédagogique afin d'arrêter les prévisions pour l'année 2023.





3-4- Bilan d'activités du Secrétariat général de l'université

Monsieur le Secrétaire général déclare qu'au cours du premier trimestre 2022, la Direction de l'Administration Générale de l'Université, en coordination avec ses quatre sous-directions, a mis en place les procédures suivantes :

1- Le bilan d'activités du premier trimestre de l'exercice 2022 de la sous-direction du budget et de la comptabilité :

- ✓ Achèvement de la situation financière définitive arrêtée au 31/12/2021 et déposée sur la plateforme numérique du Ministère, avec un pourcentage de 95,67%.
- ✓ Réalisation de la version définitive du compte de gestion et remise de celui-ci aux services du MERS, accompagnée d'une attestation du solde restant du budget pour l'année 2021, s'élevant à 216 226 005,66 dz.
- ✓ L'achèvement du décompte administratif de l'année 2021, signé par le Chef comptable, en attente de son dépôt à la cour des Comptes.
- ✓ Visa du budget 2022.
- ✓ L'achèvement de l'opération de la discussion et de la répartition du budget 2022 aux facultés et l'institut.
- ✓ Paiement des salaires des trois premiers mois en plus de la prime de rendement du 1^{er} trimestre 2022.
- ✓ Généralisation de l'installation du logiciel de gestion comptable PC DEV par la cellule de numérisation au niveau des services du budget et de la comptabilité des facultés et institut, ainsi que la sous-direction du budget et de la comptabilité pour la section 1 du budget.
- ✓ Il a également été mis à jour pour permettre les dépenses de la section 2 du budget dans toutes les facultés, à l'exception de la Faculté des Sciences sociales et la Faculté d'Informatique et des Sciences exactes, en plus de l'Institut d'éducation physique sportive, et, de la, un processus de formation des collaborateurs dédiés à la mise en œuvre du programme a également été mené.

2- Le bilan d'activités du premier trimestre de l'exercice 2022 de la sous-direction du personnel et de la formation.

- ✓ Préparation des dossiers relatifs aux différents grades des enseignants et du personnel pour le visa après que le contrôleur financier ait ouvert l'opération de validation et de visa au titre de l'exercice budgétaire 2022.

- ✓ Entamer l'opération de recrutement en demandant aux centres d'examens professionnels agréés de fixer les dates de tenue des concours de recrutement dans toutes les catégories et tous les grades.
- ✓ Organisation du processus électoral pour le renouvellement du Comité des œuvres Sociales de l'Université Abdelhamid Ben Badis de Mostaganem.

3- Le bilan d'activités du premier trimestre de l'exercice 2022 de la sous-direction des Moyens généraux et de la maintenance.

Depuis le 01/01/2022, la sous-direction des Moyens Généraux et de la Maintenance a effectué les démarches d'acquisition des équipements et de prestation de services conformément aux dispositions du Décret Présidentiel n°15-247, où le service a effectué les opérations suivantes:

- ✓ Consultation sur l'assurance des biens immobiliers et mobiliers de l'université.
- ✓ Convention n° 01 relative aux dépenses de nettoyage des bâtiments administratifs et pédagogiques.
- ✓ Marché N°01 pour le gardiennage et la sécurité.
- ✓ Convention n°02 relative au transport des étudiants et des enseignants de l'Université de Mostaganem.
- ✓ Convention n° 03 pour le contrôle et la recharge du matériel d'extinction d'incendie.
- ✓ Convention n° 04 pour les frais de réception.
- ✓ Convention n°05 sur la valorisation des déchets des espaces verts.
- ✓ Convention n° 06 relative aux frais d'impression et de reprographie.
- ✓ Convention n° 07 et 08 pour les frais d'hébergement et de restauration.
- ✓ Convention n° 09 pour l'achat de roues en caoutchouc pour le parking.
- ✓ Convention n° 10 pour l'entretien et la réparation du parking.
- ✓ Convention n° 11 sur l'élimination des déchets.
- ✓ Convention n° 12 pour l'achat d'outillage et de pièces de rechange pour le parking.
- ✓ Conventions n° 13 et 14 relatives aux dépenses alimentaires.
- ✓ En plus de cela, le département a tenu à assurer le bon déroulement du processus des concours de doctorat organisés à l'université, c'est-à-dire en fournissant tous les moyens nécessaires.



4- Le bilan d'activités du premier trimestre de l'exercice 2022 de la sous-direction des activités culturelles, scientifiques et sportives : le Secrétaire général a présenté sous

forme de tableau les 13 activités qu'a effectuées le SDACS durant le premier trimestre 2022. (Voir tableaux en annexe)

3-5- Bilan d'activités du VRPG

A- TRAITEMENT DES DOSSIERS DE SOUTENANCE DE THESE

Monsieur le VRPG a présenté un tableau contenant les statistiques des dossiers de soutenance de thèse par faculté dont le nombre s'élève à 33 thèses : 8 en sciences et 25 en LMD.

b- ETUDE ET VERIFICATION DES DOSSIERS DE SOUTENANCE PAR FACULTE

(Durée de la demande à la soutenance : 03 mois)

Étude de 31 dossiers pour la désignation de jury, 36 dossiers d'autorisation de soutenance et la délivrance de 29 attestations de réussite provisoire.

d- Authentification des diplômes

Authentification de 21 diplômes répartis sur plus 12 wilayas du pays. (Voir tableau en annexe 2)

e- Suivi des dossiers de CSD et CSF

Deux dossiers en cours de traitement :

- ✓ CSD, CSF (Faculté de Médecine)
- ✓ CSF (Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique)
- ✓ CSD, CSF (Faculté des sciences commerciales)
- ✓ Demande aux facultés de procéder à la préparation de renouvellement de leurs instances scientifiques (03 rappels) dont la FSS, FST.

f- Réunions de coordination VRPG-VDPG-DAPG

Réunion sur le THE (Sensibilisation et explications)

Mise en ligne du placard publicitaire des concours de doctorat 2021-2022

Suivi de traitement des dossiers de doctorat

Finalisation de la FD 2021-2022 (Demande de remise de tous les PVS documents connexes).





g- Activités diverses

- ✓ Réception de la délégation de la DGRSDT – Services communs.
- ✓ Réunion avec les responsables SNV : Problème de conflit encadrant-encadré: Serre agricole et animalerie demandées par le Directeur Laboratoire Pharmacognosie & Api-phytothérapie.
- ✓ Suivi des concours de FD 2021-2022 (24 février au 17 mars 2022).
- ✓ Préparation et suivi des situations budgétaires des laboratoires (fonctionnement & équipement).
- ✓ Suivi de la mise en service de la station de gestion de l'eau usagée (trois visites sur site)
- ✓ Désignation d'un responsable pour la mise en service (décision établie)
- ✓ Participation au séminaire sur le THE
- ✓ Synthèse sur le questionnaire en rapport avec le THE (dont les publications dans Scopus des 5 dernières années, les coauteurs étrangers).
- ✓ Règlements de conflit intra faculté FSESCSG, FLA
- ✓ Réunion relative à la gestion du budget de laboratoire de recherche FST – FSEI (concernant la gestion de budget de laboratoire de recherche domiciliés dans les facultés / Institut) qui a été le 21/02/2022.
- ✓ Taux de consommation : 2,04%
- ✓ Introduction des données financières sur la plateforme dédiée.
- ✓ Lancement d'une consultation pour l'acquisition des équipements informatiques au profit du laboratoire LTPS (ouverture des plis le 29/03/2022).

h- Implémentation de procédures et activités diverses

- ✓ Mise à jour de la plateforme des inscriptions en ajoutant l'onglet de soutenances, de nombre de publications A, B, C (jusqu'à présent 04 soutenances entrées sur la plateforme)
- ✓ Actualisation du fichier des directeurs de thèse
- ✓ Relance des Doyens pour l'élection et la réélection des directeurs de laboratoire dont le mandat a expiré (tergiversation constatée)
- ✓ « Modélisation Numérique et Expérimentale des Phénomènes Mécaniques (LMNEPM) » à l'agence thématique de recherche sur site (contacts@atrst.dz) date du 28/02/2021.



i- Projet PRFU

<u>Faculté</u>	<u>Période</u> soumission des bilans	<u>Période</u> validation	<u>Nbr</u> projets favorable	<u>Période prévue du reco</u> pour les bilans rejetés
		projets l'établissement		
<u>F.S.T.</u>	Du 11/01/2022 30/01/2022	Du 31/01/2022 06/02/2022	<u>08</u>	<u>01/04/2022 au 07/04/2022</u>
<u>F.S.E.I.</u>			<u>06</u>	
<u>S.N.V.</u>			<u>04</u>	
<u>F. MEDECINE</u>			<u>01</u>	
<u>F.D.S.P.</u>			<u>10</u>	
<u>F.S.C.E.G.</u>			<u>03</u>	
<u>F.S.S.</u>			<u>02</u>	
<u>F.L.A.A.</u>			<u>01</u>	
<u>E.P.S.</u>			<u>03</u>	
<u>F.L.E</u>			<u>01</u>	
<u>Total</u>			<u>39</u>	

i- REINSTITUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLES

- ✓ INDICE DE PUBLICATION INTERNATIONALE PAR CHERCHEUR ET PAR AN
- ✓ INDICE DE SOUTENANCE DANS LES DELAIS
- ✓ CITATIONS DE LABORATOIRE
- ✓ BREVETS
- ✓ INDICE DE CONSOMMATION DE BUDGET

- ✓ MEILLEUR CHERCHEUR
- ✓ MEILLEURE THESE
- ✓ MEILLEUR MASTER
- ✓ VALORISATION DE LA RECHERCHE, EMPLOYABILITE



4- Bilan des concours d'accès au doctorat

Avant que le VRPG n'entame la présentation du bilan, le Chef d'établissement rappelle qu'il s'agit d'un bilan préliminaire et que le bilan final sera établi conjointement par le Vice-recteur de la post-graduation et le Doyen de la FESGC et sera soumis lors de la prochaine réunion du COCAD, après la réponse au questionnaire qui a été soumis aux enseignants.

Le bilan des concours d'accès à la formation en troisième cycle au titre de l'année 2021/2022 a été présenté par monsieur le VRPG dont voici les principaux points :

- a- Les offres doctorales se répartissent sur 11 domaines, 19 filières, 50 spécialités pour un nombre de 161 postes au total.
- b- **Les textes de références** : l'Arrêté 33 habilitant l'UMAB, l'Arrêté 28 du 09 janvier 2022 (/arrêté 547) et la Note 15 du 09 janvier 2022. (*Nouvelle configuration basée sur l'employabilité et la formation utile et sur les projets de recherche*)
- c- **La préparation des concours** :
 - ✓ Création de COCAD (Comité au niveau rectoral)
 - ✓ Création de comités au niveau de faculté
 - ✓ Création des CFD
 - ✓ Traitement sur Progres (administratif & scientifique)
 - ✓ Lieu : Site principal de Kharrouba & Site de FMed
 - ✓ Date : du 24 Février au 17 Mars 2022
 - ✓ Proclamation des résultats par le CSF en général dans les délais
- d- **Statistiques des concours**
 - ✓ 15140 candidat(e)s inscrit(e)s
 - ✓ 14108 acceptés par les VDPG
 - ✓ 13175 acceptés par les CFD – Taux : 87,02%
 - ✓ 13502 total inscrits après recours – Taux : 89,18%
 - ✓ Candidats ayant participé au concours: 3904 – taux: 28,91%



- ✓ Taux de participation par filière: 20,63%
 - ✓ Taux de participation par fac/Inst: 20,63%
 - ✓ Lauréats de l'UMAB: 81 soit 50,3%
- e- Observations Générales sur le concours 2021-2022/2020-2021**
- ✓ Un seul lieu regroupant les moyens humains et matériels
 - ✓ Désignation de trois responsables du COCAD pour la logistique, Anonymat, système d'information
 - ✓ Appui mutuel des facultés/Institut pour la réussite des concours
 - ✓ Proclamation globalement dans les délais
- f- Contraintes**
- ✓ Nombre d'intervenants trop important
 - ✓ Grogne de certains enseignants surveillants
 - ✓ Notion de conflit d'intérêt pas bien comprise ou problème de communication
 - ✓ Soupçons dans certaines facultés (retard de proclamation)

Le VRPG rajoute que la CRUO a demandé de renseigner deux fichiers, un fichier externe qui renseigne sur le nombre exact d'inscrits et un fichier renseignant le nombre exact des désistements. Il ne manque pas de soulever le problème des facultés qui tardent à inscrire leurs lauréats. Sur ce point bien précis, le Recteur intervient en rappelant que le candidat dispose légalement de 15 jours pour pouvoir s'inscrire, dépassé ce délai, il est immédiatement remplacé.

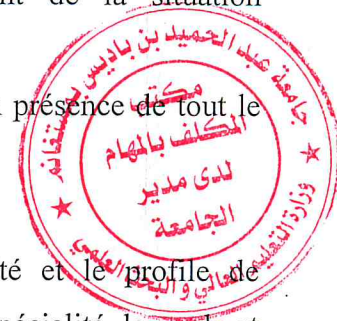
Avant de passer au point suivant, le Chef d'établissement a saisi l'occasion pour adresser sa reconnaissance aux Vice-recteurs, Doyens et Secrétaire général, remerciant, à travers eux, tous les enseignants, ATS et travailleurs qui n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien cette délicate opération.

Le Chef d'établissement n'a pas manqué également d'adresser ses remerciements et sa gratitude au Professeur Nouredine Benderdouch, Professeur Djilali Benichou, Professeur Adjel Adala et au Docteur Ramdane Boutlija qui ont veillé au bon déroulement de tous les concours tant sur le plan organisationnel que logistique.

5- Préparation de la rentrée 2022/2023

Le Recteur de l'université a présenté quelques éléments d'ordre organisationnel. Ainsi, a-t-il souligné que la répartition des enseignements pour l'année 2022/2023 doit se faire entre le 17 avril et le 21 avril 2022. Et sur ce point bien précis, le Recteur a émis quelques orientations majeures :

- ✓ La répartition doit obéir à l'Arrêté 929 du 28 juillet 2016 fixant le volume horaire hebdomadaire de l'enseignant- chercheur et ce, indépendamment de la situation particulière liée à la pandémie.
- ✓ Afin d'éviter tout quiproquo, la répartition des tâches doit se faire en présence de tout le staff pédagogique.
- ✓ La répartition doit être validée par le CSD.
- ✓ La répartition des cours doit se faire en fonction de la spécialité et le profil de l'enseignant, de son expérience pédagogique, son ancienneté dans la spécialité, le grade et le diplôme obtenu.
- ✓ Dans un souci de prise en charge efficace de la 1^{ère} année licence, il est recommandé d'affecter les enseignements aux enseignants les plus expérimentés.
- ✓ L'allègement du volume horaire se fait dans deux cas uniquement : le doctorant en finalisation de thèse et les responsables organiques.
- ✓ L'enseignant qui n'arrive pas à s'acquitter de sa charge d'enseignement dans son département est appelé à l'accomplir et la compléter à l'extérieur, soit dans un autre département, soit dans un autre établissement.
- ✓ Concernant l'inscription des nouveaux bacheliers, le Recteur a fait part des nouvelles mesures prises cette année :
- ✓ Le nouveau bachelier peut s'inscrire directement dans le domaine Mathématiques et informatique.
- ✓ Domaines et filières proposés à la fermeture à l'UMAB : Sciences politiques et Sciences biologiques.
- ✓ Les journées portes ouvertes se dérouleront en hybride du 17 au 20 juillet 2022. Le recteur invite le VRPS à préparer les vidéos, les guides et les dépliants relatifs aux inscriptions.
- ✓ Les inscriptions définitives se dérouleront également en hybride du 5 au 8 septembre.
- ✓ Le démarrage des enseignements est prévu pour le samedi 17 septembre.



6- Questions diverses

- Le Chef d'établissement a demandé au Vice-recteur chargé de la pédagogie de préparer, en concertation avec le SG, les horaires du mois de ramadan.
- Le Recteur a, par ailleurs, souligné que le budget de cette année est en avance et qu'il faut viser une consommation de 70 % d'ici le 15 juillet prochain.

- Il a invité de plus les responsables à dépenser et à régulariser, au mois d'avril 2022, ce qu'ils ont contracté.
- Au sujet de la nomination des responsables organiques, le chef d'établissement a affirmé que les dossiers les concernant ont tous été transmis à la tutelle et invite les facultés qui n'ont pas encore proposé de responsables à le faire avant le mois de juin.
- Il invite aussi les responsables des facultés à entamer la proposition de nomination des responsables de spécialités. A cet égard, le Chef d'établissement a décidé, compte tenu du nombre de postes limité, d'accorder la priorité aux facultés qui ont déjà accompli l'opération de nomination aux postes organiques.
- Le responsable de spécialité s'engagera à prendre en charge, sur le plan pédagogique, le parcours dont il a la charge, d'accompagner le chef de département dans la gestion des conflits administratifs.
- En revanche, le parcours doit exister depuis aux moins 5 années consécutives avec un nombre d'étudiants conséquent.
- Les propositions aux postes de responsables de spécialité doit se faire avant le mois de juin 2022.
- Le recteur de l'université a également soulevé le point des instances scientifiques qui n'ont pas encore d'Arrêté et invite à l'occasion tous les responsables de régulariser leur situation conformément à la réglementation en vigueur, faute de quoi toutes les décisions prises seront caduques.
- Pour ce qui du recrutement des enseignants, le recteur affirme qu'il existe 26 postes en tout, dont 18 postes sont des retours de formation et 8 postes seront destinés aux spécialités qui enregistrent un taux d'encadrement insuffisant.
- Le chef d'établissement invite, dans un souci de visibilité, les Doyens à instaurer sur les sites des panneaux d'indication des facultés qui y sont rattachées.
- Il invite également tous les responsables à recourir aux comptes professionnels (Univ-mosta) dans leurs correspondances respectives.

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil fut levé à 17H14 le même jour.

P/Le Recteur

د. بن عمر محمد محمد الطاهر
مكلف بالمهام لدى مدير الجامعة
مكتب المكلف بالمهام
مكتب عبد الحميد بن باديس بمستشفى
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Annexes

Tableau résumant toutes les activités du SDACS présenté par Le Secrétaire général.



الملاحظة	النادي / الفريق المشارك	المؤسسة المنظمة	تاريخ النشاط	شعار أو تسمية النشاط	طبيعة النشاط
تكريم و توصيات	أستاذة و مختصين بالإضافة إلى طلبة الإعلام والاتصال	SDACS بالتنسيق مع مخبر الدراسات الاتصالية الإعلامية	13-09 جانفي 2022	تنظيم المهرجان الوطني للسمعي البصري الطبعة (4)	علمي
بحضور مدبرين المجاهدين	مشاركة طلاب النادي العلمي INDAZA	جامعة وهران 2	2022-03-23	الصالون الوطني للطلبة "خطوة"	علمي
تعذر ارسال الطالبة لتزامنها مع نشاط آخر	مختلف التنظيمات الطلابية	SDACS	20-19 فيفري 2022	إحياء ذكرى الوطني لشهيد 19 فيفري	ثقافي تاريخي
تعذر ارسال الطالبة لتزامنها مع نشاط آخر	مشاركة طالبين من كلية الادب و الفنون تم اختيار الطالبة للتصفيات النهائية	مديرية الخدمات الجامعية سوق أهراس	من 11 إلى 20 فيفري 2022	التظاهرة الوطنية الجامعية للرسم الكاريكاتيري الهادف عن بعد الطبعة الثانية	ثقافي فني
الحصول على المركز السادس	مشاركة طالبة من كلية الادب و الفنون في مسابقة التنشيط التفرزي	جامعة الشهيد حمة لخضر الوادي	12-11 مارس 2022	المسابقة الوطنية الجامعية للتنشيط الطبعة الثالثة	ثقافي ابداعي
	مشاركة طالبة من كلية الادب و الفنون في مسابقة التنشيط التفرزي	جامعة قسدي مرباح ورقلة	19-16 مارس 2022	المسابقة الوطنية الجامعية للميكروفون الذهبي	ثقافي